



Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Bernadette NEGROS, Maire ;  
Monsieur Frédéric GONTIER, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Adjoints ; Monsieur Jean-Louis BUTACIDE,  
Monsieur Philippe AUZUECH, Madame Christine BOUDET, Monsieur Clément BERTRAND, Conseillers  
Municipaux.

**ETAIENT EXCUSES** : Monsieur Philippe CAUSSE, adjoint, Monsieur Michel ARNAL, Monsieur Stéphane  
DESPLAS, Madame Tessa VEYRIE, Conseillers Municipaux.

Madame Christine BOUDET a été nommée secrétaire de séance

## CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 21 FEVRIER 2024

### Procès-verbal de séance

#### 1. ASSAINISSEMENT

##### A . Finances

##### a. Bilan 2023 Lotissement

Madame le Maire expose une synthèse au conseil municipal du réalisé 2023 du budget lotissement avec le détail des dépenses et des recettes que ce soit en exploitation et en investissement. Il en résulte un résultat positif de 8 215.00 €. Le résultat définitif d'une année étant le regroupement de 2 années, le résultat est positif de 8 215.00 €.

#### BUDGET LOTISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Résultat	Report 2022	Ecriture à régulariser	Résultat définitif
Fonctionnement	80 413.27 €	80 923.27 €	-510.00 €	0 €	0 €	-510.00 €
Investissement	88 000.00 €	79 274.10 €	8725.00 €	0 €	0 €	8 725.00 €
			8 215.00 €			<b>8 215.00 €</b>

##### b. Délibérations des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs.

Madame le Maire rappelle que les comptes de gestion constituent la réédition des comptes comptables à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur les comptes administratifs du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur. Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal délibère et approuve à l'unanimité les comptes gestions et administratifs de l'année 2023 pour le Budget Lotissement.

#### B . Budget Primitif 2024

##### a. Présentation du Budget Lotissement

##### a. Budget Lotissement Fonctionnement

EXPLOITATION - DEPENSES							
Chapitre	Désignation	B2023	R2023	Ecart 2023	B2024	Ecart b/b	ecart b/r
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>528 036.00 €</b>	<b>528 036.00 €</b>	<b>528 036.00 €</b>	<b>444 298.30 €</b>	<b>- 83 737.70 €</b>	<b>- 83 737.70 €</b>
EXPLOITATION - RECETTES							
Chapitre	Désignation	B2023	R2023	Ecart 2023	B2024	Ecart b/b	ecart b/r
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>528 036.00 €</b>	<b>528 036.00 €</b>	<b>528 036.00 €</b>	<b>444 298.30 €</b>	<b>- 83 737.70 €</b>	<b>- 83 737.70 €</b>
	<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>				

##### b. Budget Lotissement Investissement

INVESTISSEMENT - DEPENSES							
Chapitre	Désignation	B2023	R2023	Ecart 2023	B2024	Ecart b/b	ecart b/r
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>508 643.00 €</b>	<b>508 643.00 €</b>	<b>508 643.00 €</b>	<b>465 274.10 €</b>	<b>- 43 368.90 €</b>	<b>- 43 368.90 €</b>
INVESTISSEMENT - RECETTES							
Chapitre	Désignation	B2023	R2023	Ecart 2023	B2024	Ecart b/b	ecart b/r
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>508 643.00 €</b>	<b>508 643.00 €</b>	<b>508 643.00 €</b>	<b>465 274.10 €</b>	<b>- 52 094.80 €</b>	<b>- 52 094.80 €</b>
	<b>RESULTAT INVESTISSEMENT</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- 8 725.90 €</b>	<b>- 8 725.90 €</b>

## 2. SEBELOUS

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, que les demande de subventions au Département, DETR et Région sont en cours

## 3. ASSAINISSEMENT

Les travaux des stations d'épuration de LA GRAVE, LE GRESSENTIS, GAILLAC et des SEBELOUS suivent leur cours. Les travaux devraient se terminer mi-mars.

## 4. LA PARRO

Les travaux du futur lotissement de « LA PARRO » ont débuté. M. JAUDON, géomètre, suite l'avancée de ceux-ci

## 5. DIVERS

- a. La mairie demandera à l'agence postale de prendre 1/3 de la facture des travaux du toit de la Poste
- b. Les travaux du colombarium sont terminés. Il ne reste à installer que les plantes d'ornement.
- c. La cantine a 1€ est en bonne voie. Cette modification n'aura aucun impact sur la commune.
- d. Des personnes se sont fait connaître pour l'achat du bois coupé. Le bois sera vendu après la date du 29/02/2024
- e. Les plaques seront livrées par Mme Telemaque entre le 4 et 7 mars.
- f. 2 sociétés ont retenu des parcelles de la zone artisanale dont le marché d'appel d'offre devrait être déposé fin juin 2024 par la Communauté de Communes

### **Date prochain Conseil Municipal**

Mercredi 20 mars 2024 à 20h30

Levée de séance : 22h30